



29 novembre au 3 décembre

Fiche de CR

Des débats du congrès académique

Congrès de l'académie de : Centre Val de Loire

Thème : SPORT

Nombre de participants au débat sur le thème : 17

Durée du débat en commission / en plénière sur le thème : 2h00

Animateur : Michel AUSTERLITZ

Rapporteuse : Catherine TESSIER

Le secrétariat national propose que vous lui retourniez un compte-rendu des débats afin qu'il en intègre les principaux éléments dans le texte qui seront soumis au débat, à l'amendement, puis au vote du congrès national.

Afin d'aider les rapporteurs des commissions académiques, nous proposons un guide de réalisation de ce compte-rendu à partir d'un ensemble de questions.

1. Parmi les points qui figurent dans le texte du bulletin national, quels sont ceux qui ont été traités ?

- A – le sport comme enjeu civilisationnel,
- B – EPS, plus grand club de France,
- C- Politique sportive ambitieuse.

2. Y-a-t-il des points qui ne figurent pas dans ce texte et qui ont été traités ?

- D- Organisation et prise en compte du sport pour les PSH (personnes en situation de handicap)
- E- Le sport au féminin.

3. Sur chacun des points traités, quelles sont les principales idées qui ont été avancées ?

A- le sport comme enjeu civilisationnel

Remarque préalable : C'est la 1re fois que thème du sport est traité à part entière dans un congrès du SNEP.

Sport = Qu'est-ce que le sport ? Comment le définir ?

- Est-ce une simple activité physique (par exemple, se rendre au travail à pied, 10 minutes le matin et 10 minutes le soir, dans ce cas, plus de 70% des Français pratiquent une activité sportive) ou une activité physique codifiée ? Cela reste à préciser.

Congrès National



du 29/11 au 3/12/2021

Porticcio (Corse)



29 novembre au 3 décembre

Le mouvement sportif est au cœur d'une dynamique sociale, avec des enjeux démocratiques, dans ce cas, le SNEP/Sport scolaire est de plain-pied dans le débat cela evient un débat intéressant.

Les freins à la pratique :

- Le prix des cotisations pour certains milieux sociaux. L'augmentation du coût de fonctionnement des associations sportives avec, à titre d'exemple, à l'embauche de salarié.e.s (impulsée par le ministère des sports), mais également à une exigence de qualité plus grande de la part des licenciés qui viennent s'ajouter à la diminution des aides des collectivités territoriales et des subventions d'état (ex CNDS). Le licencié se comporte de plus en plus comme un consommateur et non plus comme adhérent/militant.

Contrairement à ce qui est écrit dans le texte de présentation, **ce ne sont pas les collectivités territoriales qui sont les premiers financeurs du sport mais les ménages.** (Remarque : les familles paient deux fois leur tribut : impôts pour construction, puis adhésion au club!).

Le problème des barrières culturelles a été débattu. (Par exemple, tennis, équitation, natation et a contrario la boxe). Les activités « sexuées » culturellement posent aussi le problème de la pratique des filles/femmes (taux de licenciées fédéral = 33%).

La pratique « libre » des femmes semble avoir augmenté. Mais il est difficile d'être affirmatif car cela est compliqué à mesurer.

Pour ce qui concerne la pratique libre, sur les city stades où les terrains de baskets ouverts à tous, un constat, les pratiquantes féminines semblent en être exclus.

Concernant l'encadrement dans les associations sportives, il est encore beaucoup trop masculin, ce qui n'incite pas les féminines à pratiquer.

Le problème est le même au niveau des dirigeants (jusque dans les présidences de fédérations, avec seulement quatre femmes pour 115 fédérations).

La pratique « libre » aboutit souvent à un consumériste exacerbé. Il est à regretter que cette forme de pratique soit encouragé par le discours ministériel. La proposition de loi sur le sport de la ministre déléguée au sport (Roxana Maracineanu) va dans ce sens, d'où la crainte d'une pratique à deux vitesses : « les pauvres » en association sportive, et les « riches » dans des clubs privés ou avec des « coachs » perso.

Le montant de la cotisation d'entrée dans une association sportive (annuelle ou mensuelle) permet de faire de la sélection, sans le dire.

Concernant les difficultés du développement du sport en direction des féminines, la responsabilité des médias dans le manque de diffusion et valorisation du sport au féminin est évidente. Même si nous constatons quelques progrès (financés à grands frais par l'État). À titre d'exemple, en ce moment (24 et 25 juin 2021), se déroulent, en même temps, l'Euro de



Congrès National



du 29/11 au 3/12/2021

Porticcio (Corse)



football et l'Euro de basket ball féminin. Qui, dans les grands médias sportifs nationaux, entend parler de

29 novembre au 3 décembre

L'Euro de basket-ball féminin ? Il faut accéder à des chaînes payantes pour voir les rencontres des joueuses Françaises. (Une précision, les 1/2 finales et la finale seront retransmises sur la chaîne L'Équipe)

Ne pas passer sous silence, l'effort actuel de certaines fédés (football, rugby, handball...) en direction des féminines.

Comment rendre effectif le droit au sport ? :

- Rendre accessible le prix des cotisations,
- L'accès aux installations sportives peut également être un frein,
- Renforcer le sport à l'école via l'EPS,
- **Réfléchissons à créer un lien de continuité entre EPS et clubs associatifs ?**

B- EPS, plus grand club de France

Concernant l'appropriation de la culture sportive, l'EPS, donc, l'École, a un rôle primordial à jouer :

L'école est le lieu de la pratique de toutes et tous, de l'appropriation culturelle des APSA sans connotation garçons/filles.

Les participants insistent sur l'importance de la formation des enseignant.e.s , dans le second degré comme dans le primaire.

Le problème de la diminution voire de la suppression de la pratique sportive dans le cursus de formation des professeurs a pour conséquence que la pratique sportive devient uniquement une pratique de club.

Les participants ont également constaté un souci concernant la masculinisation de la profession.

C- Politique sportive ambitieuse (?)

La question des J.O.P. 2024 risque de diviser les collègues, avec risque de conflits. Il est important pour le SNEP d'anticiper la question.

Il y a une inquiétude réelle concernant l'organisation matérielle par la France de cet événement international, car la mise en action a été trop tardive et souvent retardée sur de nombreux chantiers. Nous constatons que la construction et les aménagements des équipements (amélioration des transports urbains, transports routiers, piscines, équipements sportifs divers) sont de plus en plus souvent revus à la baisse, d'où la légitime inquiétude sur l'héritage laissé après les JOP. (exemple de la piscine démontable)

La question a été posée de l'utilité d'une convergence avec les activités artistiques ?



Congrès National



du 29/11 au 3/12/2021

Porticcio (Corse)



Il semble que cela soit très compliqué de le concevoir pour la culture, comme pour le mouvement associatif sportif. Oui mais au sein de l'École, il y a un travail commun entre sport et culture.

De nombreuses interrogations sur l'A.N.S (Agence Nationale du Sport) et ses déclinaisons régionales, les CRS (les conférences régionales du sport) :

Pourquoi des représentants du monde économique (MEDEF) et peu ou pas de présence syndicale ?

Seul l'État finance cette agence, pourquoi avoir donné la main à des instances qui ne s'impliquent pas financièrement ? Est-ce que cela n'aboutira pas à la gestion de l'impôt (et de la taxe Buffet) par le privé.

Quels risques pour le sport scolaire ? Se pose le problème du fonctionnement par attribution de subventions publiques. Celui-ci est très peu représenté dans ces instances.

Les personnels du ministère des sports (plus particulièrement, ceux qui sont en DRAJES) n'y font plus qu'un travail administratif. Les missions sont mal définies. Le risque d'un désintérêt des agents, à court terme, et la disparition progressive des postes sport (CAS).

Se pose également la question de l'avenir des CTS.

Être vigilant concernant l'ouverture des équipements sportifs à la « pratique libre ». Il y a un risque de concurrence sur les installations sportives au détriment du sport scolaire.

Nous abordons ici l'élection au CNOSF.

Quelle future organisation du sport en France à travers les quatre postulants.e.s au CNOSF (deux femmes et deux hommes) Les quatre candidats sont Brigitte HENRIQUES, Emmanuelle BONNET-OULALDJ, Patrice MARTIN, Thierry REY. Difficile de savoir car en cours d'élection (élection le 29 juin)

Concernant la gouvernance du sport, il ne faut pas perdre de vue que nos fédérations nationales sont des adhérentes d'organismes supranationaux (CIO – UEFA – FIFA). Donc peu ou pas de marge de manœuvre et d'indépendance.

D- Organisation et prise en compte du sport pour les PSH (Personnes en Situation de Handicap)

Quel fonctionnement ? H/F ?

La situation actuelle avec une particularité Française, l'existence de deux fédérations distinctes : - La FFH (environ 55 000 adhérent.e.s, omnisports)

- La FFSA (un peu plus de 65 000 licenciés).



Congrès National



du 29/11 au 3/12/2021

Porticcio (Corse)



Le CPSF (Comité Paralympique Sportif Français), sous la présidence de Marie-Annelie LEFUR (Cocorico Loir et Cher), a mis en place dans plusieurs régions des personnes (agents) chargées du développement du sport pour les PSH. Peut-être un lien à creuser ?
L'objectif du CPSF est, entre autres, de fédérer les différentes fédérations qui mettent en place des actions pérennes en direction des sportifs Handi.

L'organisation des Jeux Paralympiques a souvent permis une avancée significative des infrastructures d'accueil pour les PSH, qui profite ensuite à la population. Mais le retard énorme chez nous dans la construction des infrastructures n'augure pas d'une réelle évolution.

Qu'en est-il d'un Service Public du sport demandé depuis longtemps par le SNEP ? Misère toujours, puisque le budget de l'État pour le ministère des sports a encore baissé et n'est plus que de 0,3 %.

4. Sur quel(s) point(s) des divergences se sont-elles exprimées ? Peux-tu les présenter ?

Pas réellement de divergences, au contraire convergence des constats. Thème reconnu comme important **mais peu d'entre nous sont engagé.e.s dans le fédéral (autre évolution des profs d'EPS)**

5. Au final :

A- Quelles sont les propositions retenues par le congrès académique ?

Réfléchir à créer un lien de continuité entre EPS et clubs associatifs.

B- Quelles sont les propositions débattues et non retenues par le congrès académique ?

Un constat, la difficulté de faire évoluer l'organisation actuelle du sport en France, très pyramidale car les fédérations internationales imposent leurs règles aux fédérations Françaises.

Il paraît très compliqué de réussir à mettre en œuvre une organisation parallèle, sauf à un échelon local, en opérant un rapprochement EPS/clubs/collectivités? Voir en certains endroits si les OMS (Offices Municipaux des Sports) existent toujours. (Mais tendent à disparaître au profit des CDOS, la plupart du temps, et malheureusement le sport scolaire y est inexistant. Ce qui est un vrai problème.

